

en proie à une somnolence qu'ils ne pouvaient combattre. Il s'agissait dans le premier cas d'une insuffisance mitrale avec troubles légers de compensation ; la deuxième malade était atteinte de paralysie agitante et, bien que le médicament apportât un soulagement réel à sa situation, au moins pour quelques heures, elle préférait ne pas en prendre, plutôt que d'éprouver cette lourdeur de tête, quelle disait être très désagréable.

Dans les 16 autres cas, le résultat a été remarquable. Une demi-heure ou une heure après avoir pris le véronal, les malades s'endorment paisiblement et, duraux six à huit heures, jouissent d'un sommeil réparateur. Au réveil ils sont reposés et ne ressentent plus en aucune manière l'action du médicament.

Dans trois de ces cas, il s'agissait de tabétiques. Contre les douleurs fulgurantes le véronal est dépourvu d'action : lorsqu'elles surviennent, il ne les atténue en repos. Dans les intervalles des crises par contre, et lorsqu'il existe des fourmillements, de l'agitation nerveuse ou quelque autre phénomène occasionnant habituellement l'insomnie, son effet est prompt et complet.

En dehors des cas signalés précédemment, deux autres cardiaques ont bénéficié de l'action du véronal. L'une était atteinte d'insuffisance mitrale à la période ultime de la maladie, avec anasarque, dyspnée, se trouvait en un mot dans un état de cachexie cardiaque des plus prononcés, avec insomnie presque totale. Pendant plus d'un mois et jusqu'à la fin de son existence, le véronal lui a régulièrement procuré un sommeil reposant, exempt de tous inconvénients ultérieurs. L'autre malade souffre d'une insuffisance aortique relativement accentuée et présente en ce moment les premiers signes de la rupture de compensation. Chaque fois qu'il prend du véronal ses nuits sont bonnes ; la dyspnée disparaît, le pouls devient plus calme et la situation générale s'améliore. Ici encore il n'y a pas de suites éloignées.